

France Bois 2024 à la rencontre des acteurs réunis au Forum International Bois Construction à Nancy les 4 et 5 avril

RDV sur l'espace France Bois 2024 et à la plénière « La construction bois face enjeux climatiques »

Les Jeux de Paris visant l'excellence environnementale en 2024, les consultations lancées le 12 mars pour les opérateurs immobiliers ont naturellement fait **la part belle au bois pour la construction et l'aménagement du Village olympique et paralympique**. C'est aussi le résultat de **la forte mobilisation de tous les acteurs français de la filière bois autour du projet France Bois 2024**, créé pour favoriser l'utilisation des solutions de construction et d'aménagement en bois, notamment français, dans les réalisations des jeux.

Paris 2024 : une vitrine internationale pour la construction bois

Le meet-up parisien organisé le 18 mars par France Bois 2024 a été un franc succès (plus de 300 personnes), tant ce projet est **une formidable opportunité pour toute la filière bois française de valoriser sa ressource nationale et de créer une vitrine internationale de son savoir-faire**. Pour poursuivre sa mobilisation, **France Bois 2024 est présent au Forum International Construction Bois qui met justement l'accent en 2019 sur la façon dont le filière bois tente de réagir face aux défis du changement climatique**. Un espace est aménagé pour accueillir les visiteurs (prescripteurs, maîtres d'ouvrage et promoteurs, entreprises de construction et d'aménagement...) qui souhaitent **se mobiliser pour proposer les solutions bois attendues en termes d'excellence environnementale**.

« La Filière Bois française ne sera plus l'exception mais la norme »

Jean-Louis Missika, adjoint au maire de Paris à l'urbanisme, projets du Grand Paris et représentant Madame Hidalgo, présidente de la SOLIDEO, a annoncé le 12 mars « des engagements environnementaux très forts de la France. Pourtant l'héritage sera beaucoup plus important que les jeux eux-mêmes avec la création d'une nouvelle ville de 8 000 habitants. Le village ne sera pas un îlot minéral. L'ambition environnementale est majeure. Il s'agit de faire une place aux matériaux biosourcés. Les athlètes en seront les ambassadeurs. **Un des objectifs est de faire franchir une étape nouvelle à la Filière Bois française que nous accompagnons. Elle ne sera plus l'exception mais la norme. L'objectif est : 100 % bois pour les immeubles en dessous de R+8. Et au-delà de R+8, des solutions mixtes bois et filière sèche**. L'accent sera mis sur les circuits courts et le recyclage en associant la maîtrise d'œuvre bois dès le mois de mai. La végétalisation associée au fleuve sera omniprésente pour le rafraîchissement des athlètes ».

Plénière « La construction bois face aux enjeux climatiques »

4 avril à 9h20 : Jeux de Paris 2024 / Projet France Bois 2024, intervention de Georges-Henri Florentin, président de France Bois 2024

La mise en œuvre des solutions bois construction et aménagement

Techniques courantes jusqu'au R+3 inclus : solutions constructives Ossature Bois (COB) selon NF DTU 31.2 : panneaux 2D à fortes valeurs ajoutées (bardage et menuiseries intégrées), modules 3D (industrialisation tous corps d'état requise), volume de bois standard pour l'ensemble du bâtiment (entre 100 et 150 dm³/m² SDP), capacité de production des composants de la filière 100 % française.

Techniques courantes de R+4 jusqu'au R+8 (dernier plancher inférieur à 28 m) : solutions mixité intra filière bois : poteaux poutres bois lamellé-collé, planchers CLT bois/béton (par exemple), façade ossature bois, volume de bois medium (entre 150 et 350 dm³/m² SDP), capacité de production de la filière française de 100 %.

Techniques non courantes au-delà du R+8 (dernier plancher au-dessus de 28 m) : poteaux poutres bois et mixité autres matériaux : les poteaux poutres bois-lamellé collé ou CLT peuvent être mis en œuvre sans limitation de hauteur, planification spécifique, mixité de matériaux et lien avec l'expérimentation ADIVBois en cours, volume de bois à définir.

En termes d'organisation et de process, **la performance de la construction bois repose en grande partie sur celle de la phase de préfabrication**, qui s'anticipe dès les études et repose sur une équipe compétente et organisée de manière idoine. **La sécurisation de la matière première est un autre point clef** qui amène à recommander **l'intégration, le plus tôt possible, des entreprises de construction bois ET des fournisseurs et industriels de la 1^{ère} transformation, de l'agencement dans les équipes candidates.**

La filière est prête pour proposer 50 % de bois garanti d'origine France. Pour y répondre, en tenant compte des objectifs de coûts et délais, les équipes doivent être constituées par les promoteurs au stade des consultations en intégrant des scieurs afin de faciliter l'approvisionnement en bois du projet, en réservant la matière le plus tôt possible, en préconisant des essences constructives françaises, par exemple sapin, douglas ou pin. **La disponibilité de la ressource française permet la réalisation des ouvrages dans une logique de circuit court, de valeur ajoutée en termes d'emplois et d'économie locale et de gestion durable.** France Bois 2024 travaille à la mise en place d'un dispositif de traçabilité exemplaire

Le bois en structure comme en revêtement, aménagement intérieur ou extérieur et mobilier apportera une ambiance chaleureuse et une qualité de vie indéniables à ce nouvel espace urbain. **Son potentiel de transformation et d'évolution dans les espaces tant dans la structure que dans l'aménagement et le mobilier est un atout pour la reconversion des logements des athlètes à l'issue des jeux.** Les lots revêtement, mobilier, agencement sont l'occasion de promouvoir la mise en œuvre de la ressource locale et française, en particulier des essences feuillues.

4 avril à 10h : Paris 2024 : une référence mondiale pour la construction bois, intervention de Céline Terrier-Laurens, directrice pôle Ambitions Ecologiques et Héritage, SOLIDEO

Des exigences d'excellence environnementale pour le village des athlètes

Un projet à trois horizons : **2024 pendant les jeux, 2025 en héritage et 2030/2035 : vitrine de nos savoir-faire.**

Un budget carbone maîtrisé pour s'inscrire dans la trajectoire vers la neutralité carbone en 2050 avec une qualité de vie adaptée au climat de 2050 et des écosystèmes valorisés et renforcés pour 2050 et une ambition de 100 % de bâtiments contribuant à l'économie circulaire, **100 % bois jusqu'à R+8 : labellisés BBCA (E3C2) et au-delà de R+8 : bois ou filière sèche (E3C1), 100 % réversibles** : bureaux vers logements, parkings et socles, **100 % toitures actives** : énergie, biodiversité, eaux pluviales, usages, 100 % des îlots producteurs d'énergies renouvelables, **100 % des bâtiments contribuant à un nouvel écosystème de biodiversité, 100 % full BIM** au service d'une ville collaborative, **100 % accessible à tous, 100 % résilients dans le contexte du climat de 2050, 100 % des objectifs mesurables et mesurés** donnant lieu à un retour, 100 % raccordés au réseau de chaleur propre.

Commercialisation des îlots du Village olympique et paralympique

148 200 m² SDP : **2 200 logements familiaux**, dont **25 à 40 % de logements sociaux**

17 700 m² SDP : **990 logements spécifiques**

104 500 m² SDP : **activités tertiaires** / 9 000 m² SDP : **activités hôtelières**

28 700 m² SDP : **activités, commerces, équipements**

Deux écoles primaires, un nouveau gymnase, un lycée reconstruit, une caserne de pompiers et une base projetée de la police et 7 ha d'espaces verts.

Les opportunités de la Filière Bois :

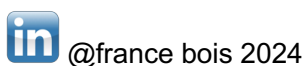
- démontrer la capacité à se mobiliser dans un délai contraint,
- créer un effet vitrine des Jeux olympiques et paralympiques
- et massifier la construction bois, notamment au travers du développement de deux quartiers (Village des athlètes et Cluster des médias).

À propos de France Bois 2024

France Bois 2024 est porté par ADIVBois (Association pour le Développement des Immeubles à Vivre Bois) et financé par France Bois Forêt (Interprofession nationale de la filière forêt-bois) et le Codifab (Comité professionnel des professions de l'ameublement et de la seconde transformation du bois). C'est un projet structurant et fédérateur du Contrat Stratégique de la Filière Bois, signé le 16 novembre 2018. Présidé par Georges-Henri Florentin, il rassemble l'ensemble des organisations professionnelles du secteur et vise à faciliter la plus large participation des entreprises de la filière, de l'amont à l'aval.

Plus d'informations sur www.francebois2024.com

Rejoignez-nous sur les réseaux #FranceBois2024



Contact presse : MFL Communication : Manuella Arnold
manuella@mflcommunication.com - 06 79 12 89 28

